

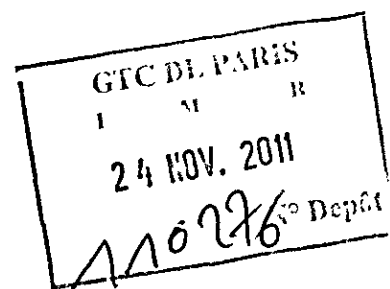


1110993001

DATE DEPOT :	2011-11-24
NUMERO DE DEPOT :	2011R110276
N° GESTION :	2009B03147
N° SIREN :	510489503
DENOMINATION :	A WORLD FOR US
ADRESSE :	17 rue des 5 Diamants 75013 PARIS
DATE D'ACTE :	2011/06/30
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE DATE D'EXERCICE SOCIAL MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

09 13 03 14 7

A WORLD FOR US
Société par actions simplifiée
au capital de 11 000 €
Siège social : 17 rue des 5 Diamants
75013 PARIS
RCS PARIS 510 489 503



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 30 JUIN 2011

PE30/06/11 (CK+NS)

L'an deux mille onze,
Et le trente juin, à dix heures,

30/06/11 (06)

Les associés de la société A WORLD FOR US se sont réunis en assemblée générale, sur convocation faite par le Président.

Monsieur Stéphane DELORME préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Henri-Gérard MORLAYE est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau permet de constater que tous les associés sont présents.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Prorogation de l'exercice social en cours jusqu'au 31 décembre 2011,
- Modification de la date de clôture de l'exercice social,
- Modification corrélative de l'article 22 des statuts,
- Pouvoirs pour formalités.

Puis, le président déclare la discussion ouverte.

Après divers échanges de vue et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

20

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de proroger la durée de l'exercice social en cours qui sera clos le 31 décembre 2011 au lieu du 30 juin 2011. L'exercice social en cours aura donc une durée de 18 mois.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de modifier la date de clôture de l'exercice social qui s'étendra dorénavant du 1^{er} janvier au 31 décembre de la même année.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 22 des statuts qui sera désormais libellé de la façon suivante :

« Article 22 – EXERCICE SOCIAL

L'exercice social à une durée d'une année qui commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de la même année. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

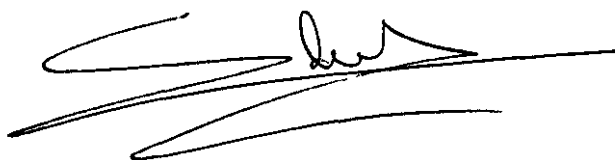
L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture, par le bureau de l'assemblée.

Le Président
Monsieur Stéphane DELORME

Le secrétaire
Monsieur Henri-Gérard MORLAYE

Actifié Conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Stéphane Delorme', written over a horizontal line.